



**Association
St-Camille**
Rapport annuel

2023

447

Personnes aux sein de l'Association

168

Collaborateur-trice-s en ateliers
répartis en 7 secteurs d'activités

167

Personnes pour assurer l'accompa-
gnement, l'assistance et la logistique

43

Personnes pour l'encadrement
professionnel

69

Résident-e-s en chambres
individuelles dans nos lieux de vie

Les textes contenus dans ce rapport ont été rédigés en mars 2024.

Sommaire

2	Message de la Présidente - Mme Anne-Sophie Peyraud
5	Les Ateliers - M. Luc Blanc
12	Le Service social - Mme Hélène Schneuwly
16	Le Département administratif - M. Samuel Joye
20	Organigramme
22	Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye
25	Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs
26	Bilans comparés - M. Samuel Joye
28	Rapport organe de révision - Fiducum SA
29	Les Lieux de vie - M. Vellone, Mmes Faure, Borja et Talbot
35	Le billet du Directeur - M. Claude Chassot

01

Message de la Présidente

Qui l'eût cru? Les résultats financiers de l'année 2023 sont remarquables. Le chiffre d'affaires, CHF 3'647'673.85, est supérieur de 12.24 % au budget. Ce résultat est supérieur à 2022, mais aussi au résultat de 2019, dernière année de référence, sans l'influence du COVID. Il faut même remonter à 2016 pour obtenir un chiffre d'affaires plus élevé. En 2023, tous les Ateliers ont atteint le budget. Et le Café des Préalpes a largement dépassé le budget: il est désormais bénéficiaire. Nos Boutiques ont également atteint leurs objectifs. Que de bonnes nouvelles! Ce résultat n'aurait pas été possible, sans le concours de toutes les équipes et de leurs Responsables.

Permettez-moi de remercier, ici, toutes les collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour l'Association, par leur engagement exemplaire, à la suite de leurs Responsables de service qui, avec dynamisme, responsabilité, grand respect

des budgets et exemplarité, les ont menés au succès de l'année 2023. Le Directeur, accompagné de toute l'équipe de direction, a aussi, bien sûr, largement contribué à ce résultat. Qu'ils soient félicités et aussi remerciés de tout le travail effectué.

Les changements intervenus à St-Camille n'ont pas réussi à déstabiliser la marche des affaires, ni la qualité des services.

A la Menuiserie, M. Pascal Gumy a atteint ses objectifs, et a surtout relevé le défi de la succession de l'ancien Responsable de service, en apportant des adaptations positives à son bon fonctionnement.

La nouvelle Responsable du Foyer des Préalpes, Mme Chantalle Talbot, s'est parfaitement intégrée dans son équipe, avec la collaboration de Mme Angèle Schaller et de M. Stéphane

Sudan, tout en continuant à travailler parfois dans les Soins. Elle a amené journallement un vent de fraîcheur et de dynamisme.

Malgré une absence de longue durée, le Foyer St-Camille a garanti la qualité de l'accompagnement des résident-e-s, grâce au soutien très actif de Mmes Sylvie Borja et Patricia Faure, du Directeur, de la Responsable RH et de la Secrétaire de Direction. D'ailleurs, ce sont Mmes Sylvie Borja et Patricia Faure, les remplaçantes de la Responsable durant cette période, qui reprendront, à elles deux, la tête du Foyer St-Camille.

L'équipe des Appartements est désormais complète avec l'arrivée, au début de 2023, de son nouveau Responsable, M. Luca Vellone. Le nombre moyen des résident-e-s a augmenté durant l'année, et leur encadrement s'est amélioré.

Enfin, il faut évidemment souligner les résultats très réjouissants du Café des Préalpes et de tous ses acteurs, grâce auxquels il a été possible de nouer avec un bénéfice, en 2023. Ces résultats sont le fruit d'une excellente collaboration, d'une solidarité hors pair et d'une organisation sans failles. Merci à chacune et à chacun, qui y a contribué d'une manière ou d'une autre.

2023, c'est aussi 43 radars supplémentaires vendus (92 au total), des panneaux solaires sur les deux sites, un incendie à la Menuiserie en avril dernier, et l'évacuation heureusement sans problème et aucun blessé parmi les collaboratrices et collaborateurs, grâce aux procédures en tous points respectées. Enfin,

2023 c'est aussi, le feu vert pour la mise sur pied d'un huitième atelier, un atelier d'occupation intitulé «Atelier 8», prévu en 2024, avec le soutien du Service de la prévoyance que nous remercions de sa collaboration et sa confiance, toujours renouvelées.

St-Camille a malheureusement perdu deux résidents durant l'année écoulée. Qu'ils reposent en paix! Sept personnes sont parties à la retraite. Merci à elles pour les très loyaux services rendus aux personnes en situation de handicap. C'est aussi le cas de Mme Maryse Sautel, Responsable du Foyer St-Camille, qui a décidé de prendre une retraite anticipée à partir du 1^{er} mai 2024. Je la remercie de tout le travail accompli et de son engagement fidèle durant toutes ces années.

Il ne reste qu'à espérer, que l'année 2024 se poursuive sur cette lancée. Certains indicateurs sont toutefois moins favorables: récession pour l'industrie helvétique, franc fort, conflits armés, réduction des stocks et faible croissance. La rigueur avec laquelle l'Association est conduite, contribuera à n'en point douter, à limiter les revers qui pourraient se produire, avec le soutien fidèle de nos partenaires et client-e-s que je remercie ici très sincèrement, au nom de l'Association. Son succès serait impossible sans eux.

Anne-Sophie Peyraud
Présidente de l'Association St-Camille



Extraits des statuts (1 à 4)

I. DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Raison sociale

- 1 L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.
- 2 Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.
- 3 Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

Article 2 : Sièg

Le sièg de l'Association est à Marly.

Article 3: But

- 1 L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.
- 2 Elle s'engage à proposer des solutions aux problèmes (hébergement, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap qu'elle accueille.

Article 4: Membres

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation fixée par l'Assemblée générale.

02

Les Ateliers

En 2023, les demandes de travaux sont restées constantes, malgré une économie mondiale fragile due à l'inflation, aux conflits, et aux défis climatiques et énergétiques. Les difficultés d'approvisionnement continuent d'affecter notre quotidien. Cependant, l'engagement et l'efficacité de nos Ateliers ont permis de maintenir un flux de travail stable pour les collaborateurs.

Un grand merci au personnel, qui a travaillé chaque jour avec dévouement pour traiter les commandes. Leurs efforts ne se sont pas limités à cela : il a également pris en charge les mises en route et les adaptations des travaux, pour les personnes en situation de handicap, tout en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité.

Un départ marquant et une relève assurée

M. Gianni Zizza a débuté son activité, le 04.04.1990, en tant que Maître socioprofessionnel dans l'Atelier Electronique à Villars-sur-Glâne. Depuis le 01.03.2017, il a été Responsable de cet atelier. Ce service compte aujourd'hui 25 collaborateur-trice-s en situation de handicap et 3 Maîtres socioprofessionnels.

Pour le remplacer, nous avons nommé M. Philippe Marchand, dès le 01.02.2024. M. Marchand est connu au sein de l'Association, puisqu'il a été engagé le 01.01.2006 comme Maître socioprofessionnel. Durant toutes ces années, nous avons pu compter sur lui, grâce à son dynamisme et ses capacités d'adaptation. Nous avons la certitude d'avoir choisi l'homme qui possède l'énergie nécessaire, pour reprendre le flambeau.

M. Marchand, je vous souhaite une carrière correspondant à votre attente, dans ce nouveau défi, et je compte sur votre efficace collaboration.

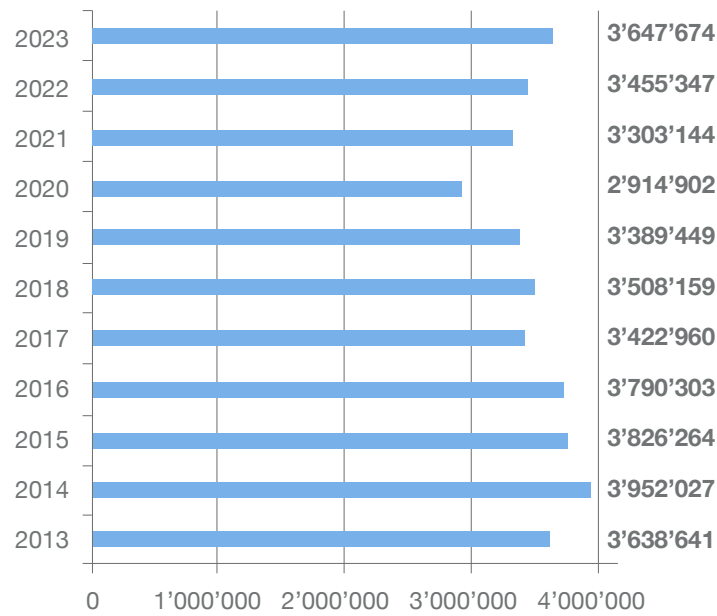
Au nom de l'Association St-Camille, et personnellement, je remercie sincèrement M. Zizza, de toutes ces années passées au service de l'Association, et de tout ce que vous avez apporté par votre travail, vos qualités humaines et vos compétences professionnelles. Je vous souhaite une belle et heureuse retraite anticipée.

Personnel

Les 168 collaborateur-trice-s en situation de handicap, dans l'ensemble des Ateliers, ont effectué 189'822 heures. Ce chiffre est en diminution, par rapport à 2022 (-3.50%). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement a augmenté légèrement; il atteint, en effet, 43'866 heures (+0.69%).

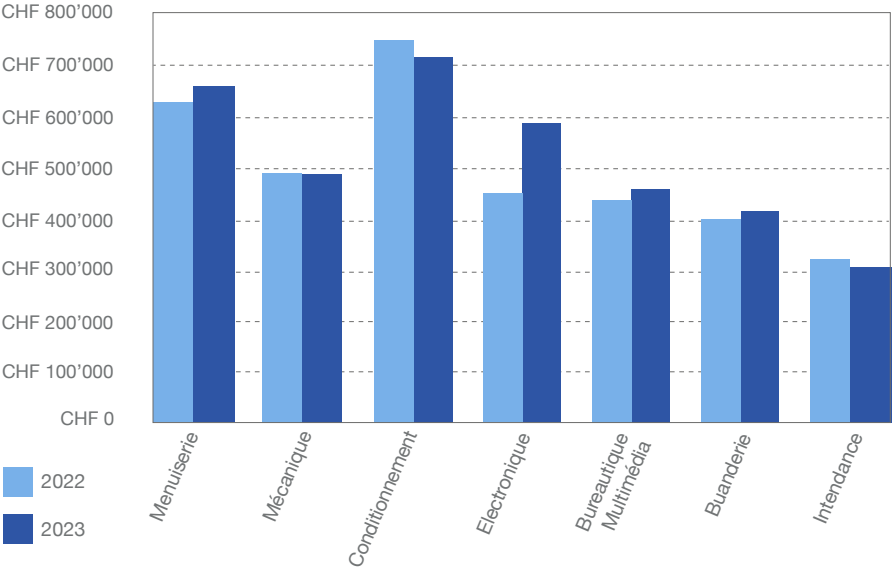
Evolution du chiffre d'affaires

Le graphique ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les Ateliers, depuis dix ans. Pour 2023, tous les ateliers on atteint leur budget. Grâce à l'engagement du personnel, nous avons pu atteindre un résultat de CHF 3'647'673.85.



Le chiffre d'affaires comprend les matières premières.

Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2022, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des Ateliers a augmenté de 5.57% par rapport à 2022.



Menuiserie	CHF 656'488.60	+5.00%
Mécanique	CHF 484'620.17	-0.36%
Conditionnement	CHF 747'913.47	+0.26%
Electronique	CHF 584'668.69	+30.51%
Bureautique Multimédia	CHF 456'286.38	+4.96%
Buanderie	CHF 413'736.39	+4.31%
Intendance	CHF 303'960.15	-4.54%

Investissements

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2023. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 3'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 205'035.-.

1. Menuiserie:

Tronçonneuse automatique	CHF	37'292.-
--------------------------	-----	----------

2. Electronique:

Station de réparation	CHF	4'267.-
-----------------------	-----	---------

3. Bureautique Multimédia:

Lamineuse pour plotter	CHF	9'585.-
------------------------	-----	---------

Humidificateur	CHF	5'848.-
----------------	-----	---------

4. Mécanique:

Scie à ruban automatique	CHF	70'680.-
--------------------------	-----	----------

Plaque de serrage par vacuum	CHF	5'563.-
------------------------------	-----	---------

5. Intendance:

Nettoyeur haute pression à eau chaude	CHF	6'500.-
---------------------------------------	-----	---------

6. Transports:

Bus électrique pour le transport des marchandises	CHF	65'300.-
---	-----	----------

Transports

Les 19 véhicules de l'Association ont parcouru 191'839 km, sans incident. Il est essentiel de renouveler la flotte de véhicules, et de former le personnel. Cette démarche garantit la sécurité, et maintient la qualité de nos transports de manière continue. De plus, l'acquisition d'un second véhicule électrique nous permettra d'atteindre nos objectifs, dans le cadre de la réduction de nos émissions de CO2.

Rénovation des bâtiments

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2023, les événements les plus importants ont été les suivants:

Energétique

- Installation d'une centrale solaire, d'une puissance de production annuelle d'environ 197'000 kWh, sur le toit du bâtiment, à Marly.
- Audit énergétique du bâtiment (PEIK), à Villars-sur-Glâne.
- Changement des luminaires des halls et des couloirs par du LED, à Villars-sur-Glâne.

Extension

- Pose de moustiquaires dans les chambres, pour améliorer le confort des résident-e-s, à Marly.
- Fermeture d'une zone dans la halle de stockage, par une séparation en bois avec portes coulissantes, pour la Menuiserie, à Marly.

Sécurité

- Modernisation et amélioration du système de détection incendie du bâtiment, à Marly.
- Modernisation du monte-charge des Ateliers, à Marly.

Entretien

- Rénovation du sol de 3 chambres, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation des fonds de douche de 6 chambres, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation de 5 chambres, avec de nouvelles armoires, à Villars-sur-Glâne.

- Changement de la porte automatique de la cuisine, à Villars-sur-Glâne.
- Remplacement d'une pompe de circulation primaire du chauffage, à Villars-sur-Glâne.
- Réfection des fonds de 4 chambres d'égouts du bâtiment, à Marly.
- Réparation et mise en état du sol de la Menuiserie aux endroits de passage, à Marly.
- Rénovation du fond en résine du couloir du Conditionnement, et réparation du fond du couloir de la halle de stockage, à Marly.
- Rénovation du local cuisine de régénération pour la salle à manger, à Marly.

Développement et recherche

En 2023, nous avons acquis un nouveau mandat, qui est produit dans les Ateliers de Menuiserie, Conditionnement et Bureau-tique Multimédia. Nous fabriquons des caisses en bois avec couvercles, contenant des fourres, avec du matériel didactique que nous préparons pour la livraison, dans les écoles des can-

tons romands. Cette activité nous permet d'offrir un travail varié et stimulant pour nos collaborateurs.

Etat des commandes et des mandats

Au moment d'écrire ces lignes, le chiffre d'affaires est supérieur au budget déposé, ainsi qu'à la réalité de 2023. L'état des commandes est également légèrement supérieur à celui de 2023. Nous sommes toujours en quête de travaux pour les Ateliers. Nous espérons atteindre le budget prévu pour tous les services.

Remerciements

Nous aimerions remercier très sincèrement :

- toutes les entreprises et personnes privées, qui nous confient des travaux en sous-traitance ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, qui, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, permettent de satisfaire nos clients.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos Ateliers.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Contactez-nous, et nous vous ferons parvenir une offre!

Luc Blanc

Resp. des Ateliers

luc.blanc@st-camille.ch

Site des Ateliers: www.st-camille.ch



03

Le Service social

L'Assistante sociale est considérée comme une généraliste et une personne ressource. Ses tâches sont variées et exigeantes, et elles sont concentrées sur les besoins humains et matériels, voire spirituels des personnes accueillies.

Les occasions de tisser des liens et de travailler avec le réseau font partie de son quotidien. L'Assistante sociale peut soutenir les personnes en situation de handicap dans les domaines suivants: le travail dans nos Ateliers, la vie quotidienne dans nos Lieux de vie, les contacts sociaux, les différents suivis thérapeutiques, les assurances sociales, les aspects financiers et administratifs, en accompagnant, par exemple, la personne dans une démarche de mise sous curatelle.

Interlocutrice privilégiée, les caractéristiques de sa carte de visite sont: l'écoute, l'orientation, l'adaptation, le conseil et l'accompagnement des personnes, dans le processus de conception progressive de leur projet. Son domaine de compétences

nécessite qu'elle ait des connaissances au niveau de la médiation, et qu'à partir de là, elle adopte une attitude de coach dans l'accompagnement. Tout un panel de fibres humaines, qui place l'Assistante sociale dans l'esprit de la débrouillardise, de l'autonomisation, et lui permet ainsi de découvrir, sous un autre angle, la personne accompagnée. Des entretiens individuels, des bilans de situation avec les familles et les partenaires professionnels permettent de favoriser l'émergence des ressources des personnes que nous accueillons. Aussi, une majeure partie de son travail est consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la mise en place des stages et suivis, dans les Ateliers et les Lieux de vie. Toute demande de visite et d'organisation de stages est transmise et confiée au Service Social.

Ce dernier a pour responsabilité d'appliquer les procédures d'indication cantonale, qui ont pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap, d'avoir accès aux prestations, répondant le mieux à ses besoins.

C'est avec décence et courtoisie, que le Service social traite, dans la mesure du possible, les situations qui lui sont confiées à l'interne, comme celles qui transitent par le réseau. Pendant cette année 2023, la souplesse, la stratégie et l'esprit d'ouverture ont permis de regarder avec sérénité l'évolution de plus en plus complexe des problématiques rencontrées, avec une adaptabilité certaine, et une grande implication dans le rayonnement de l'Association.

Notons que le Service social a vécu des changements. Mme Caroline Affolter, Assistante sociale pour les deux Foyers, a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Elle nous a quittés le 30.09.2023. Elle a été remplacée par Mme Jennifer Cordón, dès le 01.12.2023. Malheureusement, en ce début d'année 2024, cette dernière a décidé de s'engager dans un poste à responsabilités plus élevées.

De plus, à la suite du départ à la retraite, le 31.08.2023, de Mme Anne-Françoise Sudan-Gilroy, enseignante de la Formation continue, nous avons accueilli, le 29.08.2023, Mme Anne Dumas.

Nous remercions ces personnes de leur travail accompli durant ces années, et leur présentons tous nos vœux pour la suite de leur cheminement, autant personnel que professionnel.

Nous avons également poursuivi l'accompagnement d'étudiant-e-s de la HETS-FR, dans le cadre de leur formation pratique.

Les Ateliers

Durant l'année 2023, les demandes formelles, adressées au Service social, ont abouti à l'organisation d'une cinquantaine de visites des Ateliers. 52 stages ont été organisés, y compris la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS), en étroite collaboration avec les Maître-sse-s socioprofessionnel-le-s de chaque atelier, ainsi que les différents partenaires impliqués dans les situations.

Ces dernières années, il est à noter que les MIS sont en nette augmentation. Ces dernières peuvent aboutir à un engagement dans les Ateliers, comme des personnes bénéficiant d'une rente de l'assurance-invalidité, moyennant des conditions requises spécifiques.

Cette importante collaboration (en réseau et interprofessionnelle) a permis de contractualiser 19 personnes. A la suite d'un stage positif, quelques situations sont également mises en liste d'attente, pour venir travailler dans nos Ateliers (à la fin de la

scolarité ou d'une formation professionnelle spécialisée par exemple). Tout cela, en sachant que d'autres structures attractives existent dans le canton, En effet, les personnes expérimentent et trouvent d'autres solutions, qui répondent, par la suite, mieux à leurs besoins et envies, mais toujours en fonction de leurs difficultés et ressources.

Les problématiques liées à l'évolution de notre société actuelle ont fragilisé le tissu social des personnes en situation de handicap, qui souffrent déjà d'isolement et de solitude. En clair, elles ont ainsi permis de mettre en lumière la valeur importante du travail pour beaucoup de collaborateur-trice-s, qui ont progressé avec courage et persévérance à leur poste. Néanmoins, les demandes de temps partiels ont pris « l'ascenseur ». Aussi, nous avons accueilli des situations avec des problématiques lourdes et complexes, du point de vue de l'accompagnement. En lien avec les problèmes économiques et politiques de l'Europe, nous avons naturellement intensifié la collaboration avec certains services, qui ont placé en MIS, des personnes ne parlant pas bien le français, voire pas du tout.

Le travail social effectué dans le cadre des Ateliers confirme toujours un changement notoire des situations de santé des collaborateur-trice-s. Étant donné que les troubles psychiques touchent toutes les populations, nous relevons une augmentation de ces derniers : les personnes jeunes souffrant de diffi-

cultés d'apprentissage ne trouvent pas de place sur le premier marché de l'emploi. Cette évolution et cette réalité du travail rencontrées sur le terrain demandent une grande souplesse et adaptabilité de la part du personnel d'encadrement, qui doit conjuguer avec ces différents paramètres, afin de maximiser l'accompagnement des collaborateur-trice-s.

La visibilité de notre Association contribue à ce que, dans l'ensemble, un tournus régulier s'effectue de manière naturelle dans les Ateliers. Le changement de regard porté sur les situations, ainsi que le travail adapté, en sont le fil conducteur et le maître mot.

La Formation continue

L'année 2023 a enregistré une augmentation des participant-e-s. En effet, 8 personnes ont choisi de commencer la Formation. Une personne a dû mettre un terme à sa participation, pour cause de départ de l'Association. Dès lors, 41 « élèves » ont suivi les cours ; ils ont été répartis au sein de 3 classes le mardi, à Villars-sur-Glâne, et de 6 classes le jeudi, à Marly.

La Formation continue a poursuivi son but : créer un espace de partage et d'échange, afin de permettre de maintenir les acquis scolaires. Les cours ont favorisé le développement de nouvelles connaissances et compétences des participant-e-s,

notamment en français et en mathématiques. Tout en respectant les besoins, les qualités et les vœux des personnes, les cours ont permis également une ouverture au monde actuel dans les différents domaines de l'environnement (géographie, histoire...).

L'atmosphère des cours a été décontractée, joyeuse, et réalisée dans le respect d'autrui. Les apprenant-e-s sont venu-e-s avec enthousiasme, curiosité, en désirant enrichir leur savoir. Ces rendez-vous hebdomadaires de cinquante minutes ont été un bonheur partagé!

Que chacune, très chères collègues du Service social et de la Formation continue, soit ici remerciée de l'excellence du travail accompli au cours de l'année 2023.

Hélène Schneuwly
Resp. Service social
helene.schneuwly@st-camille.ch



04 Le Département administratif

La menace croissante des cyberattaques exige, de la part des entreprises, des réponses proactives. Durant l'année écoulée, nous avons pris des mesures décisives, pour améliorer notre résilience face aux menaces numériques. Parmi ces initiatives, nous avons tout d'abord mis en place une solution de Détection et de Réponse aux Menaces (MDR). Cette solution utilise des technologies avancées, telles que l'analyse comportementale et l'intelligence artificielle, pour dépister les menaces dès leur apparition, réduisant ainsi le temps de détection et d'intervention. De plus, elle offre une surveillance 24/7 de notre environnement informatique, et garantit une vigilance constante contre les menaces, même en dehors des heures de travail habituelles.

Les campagnes de phishing sont devenues l'une des méthodes d'attaque les plus courantes, utilisées par les cybercriminels, pour compromettre la sécurité des entreprises. Afin de pallier cette problématique, nous avons axé notre action, dans un

second temps, en sensibilisant les personnels aux techniques de phishing, et en les formant à reconnaître et à signaler les e-mails suspects. Ainsi, nous avons considérablement renforcé notre posture en matière de sécurité.

Comptabilité et Fonds des loisirs

La révision de l'exercice 2022, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée le 20.10.2023, et avalisée par la Direction de la santé et des affaires sociales, en date du 30.10.2023. Nous avons le plaisir de relever, qu'aucune reprise n'a dû être comptabilisée, à la suite de cette révision.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et la pertinence des mesures prises, afin de réduire

leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, en date du 19.09.2023.

Nous avons le plaisir de vous renseigner (en page 25) sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent aux personnes en situation de handicap, ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

Turn-over

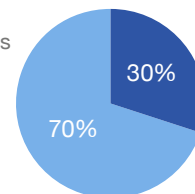
La moyenne du turn-over du personnel d'encadrement s'élève à 14.36%. Même si ce chiffre reste élevé, il montre une diminution par rapport à l'année passée (17.48%). Les causes de départ sont diverses, mais souvent liées à des raisons personnelles, en lien avec la qualité de vie. Il est également à relever que le nombre de départs en pré-retraite ou en retraite est en augmentation de 2 par rapport à 2022.

La moyenne annuelle des unités plein temps se situe à 155.27.

Le pourcentage d'hommes et de femmes est plus ou moins stable au niveau du personnel d'encadrement (70% femmes/30% hommes, alors qu'en 2022 il était de 68% femmes/32% hommes). En revanche, il faut noter, chez les personnes en situation de handicap, une diminution significative du nombre de femmes de 55% (2022) à 36%.

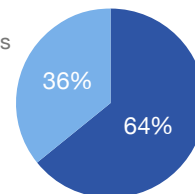
Pourcentage d'hommes et de femmes
(personnel d'encadrement)

■ Nombre total d'hommes
■ Nombre total de femmes



Pourcentage d'hommes et de femmes
(personnes en situation de handicap)

■ Nombre total d'hommes
■ Nombre total de femmes



« Peu importe la taille de votre prochain pas, ce qui importe, c'est de faire un pas en avant » Anonyme

Santé au travail

Depuis quelques années déjà, nous tentons de sensibiliser les personnels à prendre soin de leur santé. Nous mettons en place des formations visant à promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être, en proposant une action santé spécifique dans le courant de l'année.

En 2023, nous avons réédité le défi que nous avons lancé en 2017, et qui avait connu un vif succès: marcher 10'000 pas par jour durant le mois de juin. 16 équipes de 4 personnes ont relevé le défi avec succès, dont 10 personnes en situation de handicap.

Service alimentaire, Café des Préalpes et Boutiques

Le Service alimentaire confectionne plus de 250 repas par jour (en semaine). Notre équipe toujours passionnée, a continué d'élaborer des menus diversifiés, équilibrés et savoureux, mettant en valeur des ingrédients frais et de qualité.

La fidélité de notre clientèle est le plus beau témoignage de la valeur de notre Café des Préalpes. Au fil des ans, nous avons développé une base de clients, qui reviennent régulièrement pour savourer nos diverses propositions, profiter de notre ambiance et partager des moments précieux avec nous. Grâce à eux, nous avons pu atteindre des résultats jamais égalés jusqu'ici.

Au Café des Préalpes, venez découvrir la simplicité délicate de la cuisine authentique, où chaque plat est préparé avec soin, mettant en valeur les saveurs naturelles et les ingrédients frais, pour une expérience culinaire réconfortante et remarquable. Toute l'équipe du Café des Préalpes se réjouit de vous accueillir. Pour tout renseignement : 026/408.86.01.

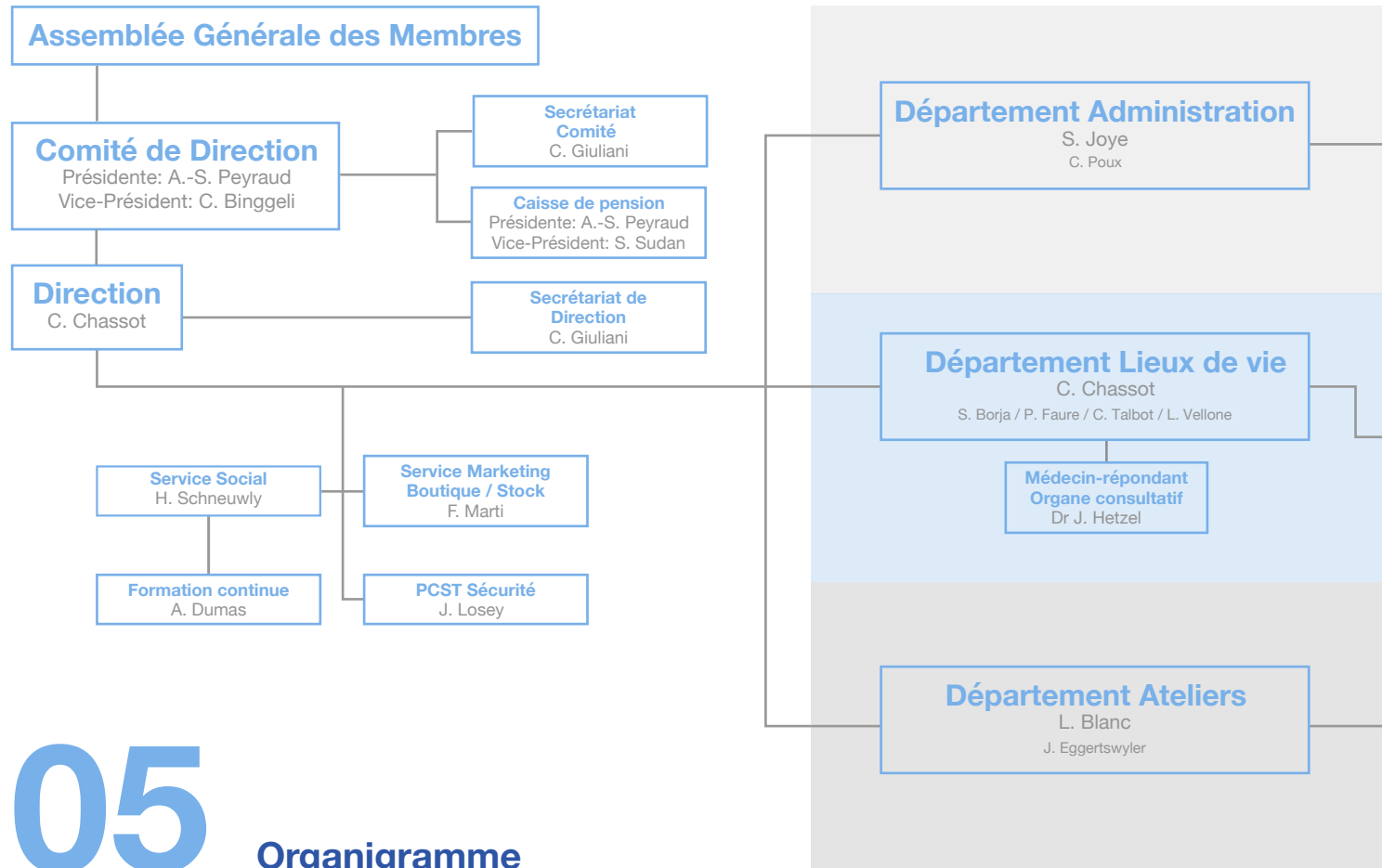
Les Boutiques existent, parce qu'elles restent le moyen le plus efficace pour écouler les produits confectionnés par nos Ateliers, mais également des produits d'Institutions partenaires. Nous nous réjouissons de pouvoir participer à la vente de leurs réalisations. Le marché « Camille » a vécu sa sixième édition en

date du 25.11.2023 sur notre site de Villars-sur-Glâne, et son succès fut, une nouvelle fois, éclatant. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes présentes de leur visite et leur soutien.

Les articles présentés dans nos boutiques sont le fruit de rencontres, d'apprentissages et de savoir-faire. Que ce soit pour un anniversaire, un cadeau ou tout simplement pour vous faire plaisir, vous trouverez chez nous ce qu'il vous faut.

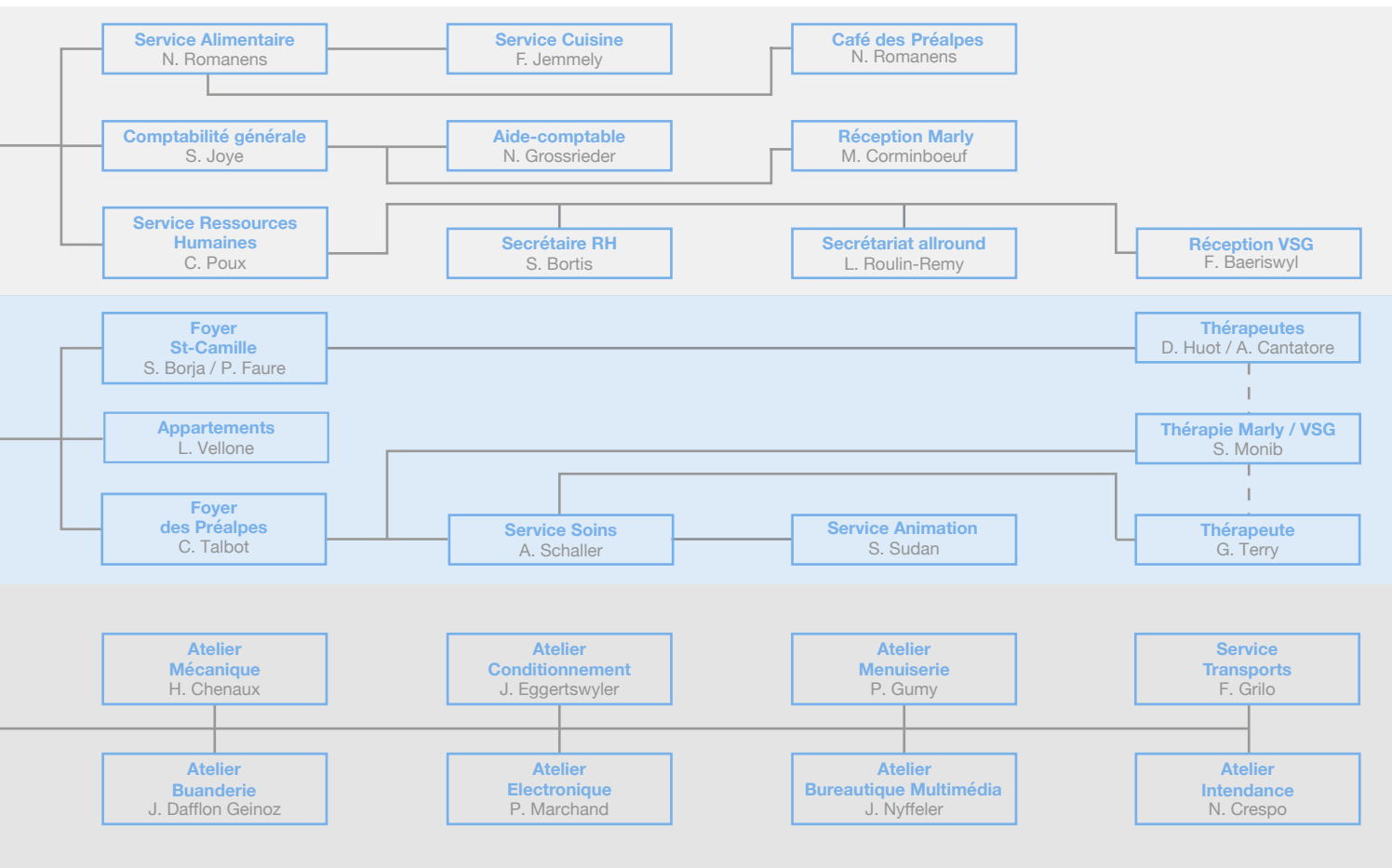
Samuel Joye
Resp. Administratif
samuel.joye@st-camille.ch





05

Organigramme



06

Comptes d'exploitation comparés

Compte Profits et Pertes		du 01.01.23 au 31.12.23	du 01.01.22 au 31.12.22
Produits			
<i>Prod. d'exploitation</i>	CA résultant de ventes et prestations	4'577'623.00	4'293'682.99
	Produits divers	457'118.23	517'729.78
Total produits d'exploitation		5'034'741.23	4'811'412.77
<i>Dons</i>	Fonds des loisirs	34'607.42	33'021.41
	Fonds des membres	12'650.00	12'600.00
	Fonds legs et donations	30'186.35	49'059.05
Total des dons		77'443.77	94'680.46
<i>Autres produits</i>	Produits pensionnaires	3'636'828.65	3'494'934.00
	Loyers	61'809.90	56'498.95
Total autres produits		3'698'638.55	3'551'432.95
<i>Subventions cantonales</i>	Subventions canton Fribourg	13'364'634.57	13'079'389.91
	Subventions autres cantons	522'762.75	399'463.50
Total subventions cantonales		13'887'397.32	13'478'853.41
Total des Produits		22'698'220.87	21'936'379.59

Charges

Charges matières, marchandises, travaux de tiers

Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers

(1'525'838.64)

(1'440'826.06)

Autres charges d'exploitation

(299'703.27)

(270'536.24)

Total charges matières, marchandises, travaux de tiers

(1'825'541.91)

(1'711'362.30)

Frais du personnel

Salaires et charges sociales

(16'705'144.95)

(16'231'194.60)

Autres charges du personnel

(143'047.08)

(152'277.49)

Total des frais du personnel

(16'848'192.03)

(16'383'472.09)

Charges d'exploitation

Besoins médicaux

(44'432.91)

(67'130.28)

Vivres et boissons

(803'949.05)

(715'596.52)

Ménage

(451'746.14)

(439'047.04)

Entretien des immeubles

(387'080.12)

(354'219.02)

Entretien des investissements

(515'352.63)

(517'623.14)

Loyers

(304'577.95)

(287'368.80)

Energie

(247'092.40)

(251'843.55)

Ecole et formation

(39'249.17)

(34'041.30)

Bureau et administration

(311'012.50)

(281'438.93)

Total des charges d'exploitation

(3'104'492.87)

(2'948'308.58)

Amortissements

s/immeubles

(162'398.70)

(145'888.65)

s/biens mobiliers

(319'276.45)

(318'216.90)

s/informatique

(32'653.85)

(51'703.00)

s/véhicules

(67'835.35)

(63'109.85)

Total des amortissements

(582'164.35)

(578'918.40)

Charges et produits financiers

Intérêts capital & frais bancaires	(6'135.87)	(6'595.24)
Intérêts sur prêts	(16'250.00)	(16'250.00)
Intérêts hypothécaires	(183'227.75)	(171'775.85)
Total des charges et produits financiers	(205'613.62)	(194'621.09)
Charges non-subventionnées		
Prélèvements du Fonds des loisirs	(35'409.97)	(32'937.75)
Prélèvements du Fonds véhicules	(7'200.00)	(3'600.00)
Prélèvements du Fonds 60ème anniversaire	0.00	(53'423.35)
Prélèvements du Fonds legs et donations	(3'300.00)	0.00
Total des charges non-subventionnées	(45'909.97)	(89'961.10)
Total des charges	(22'611'914.75)	(21'906'643.56)
Résultat de l'Association avant attributions	86'306.12	29'736.03
Variation du capital et des fonds		
Attributions du résultat des centres non-subventionnés	(83'799.42)	(57'000.07)
Attributions aux fonds	(77'443.77)	(94'680.46)
Utilisations de fonds	74'937.07	121'944.50
Résultat annuel après attributions	0.00	0.00

07

Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs 2023

Etat du Fonds des loisirs au 1 ^{er} janvier 2023	CHF 99'535.03
Dons	CHF 28'972.30
Autres versements de soutien	CHF 5'635.12
Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, biscômes St-Nicolas)	(CHF 20'002.07)
Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, fêtes des familles, Camillecteur)	(CHF 15'407.90)
Solde et état au 31 décembre 2023	CHF 98'732.48

08

Bilans comparés

Actif		Bilan	au 31.12.23	%	au 31.12.22	%
<i>Actif circulant</i>						
	Trésorerie		396'027.96		1'697'485.17	
	Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services		966'921.51		869'696.36	
	Créances collectivités publiques		2'228'290.17		2'423'387.86	
	Stocks		198'716.85		218'084.95	
	Actifs de régularisation		62'314.28		233'744.01	
Total de l'actif circulant			3'852'270.77	23.17%	5'442'398.35	30.26%
<i>Actif immobilisé</i>						
	Immeuble Marly		4'762'443.99		4'238'618.24	
	Immeuble Villars		5'886'107.90		6'021'996.55	
	Machines, Mobilier, Outillage et Informatique		1'925'381.86		2'070'005.73	
	Véhicules		202'435.75		212'171.10	
Total de l'actif immobilisé			12'776'369.50	76.83%	12'542'791.62	69.74%
Total de l'Actif			16'628'640.27	100.00%	17'985'189.97	100.00%

Passif

Capitaux étrangers à court terme

Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	
Dettes à court terme portant intérêt	
Passifs de régularisation	

761'090.89

497'183.28

162'000.00

1'646'000.00

275'980.30

336'743.73

Total capitaux étrangers à court terme

1'199'071.19

7.21%

2'479'927.01

13.79%

Capitaux étrangers à long terme

Dettes à long terme portant intérêt

11'313'000.00

11'475'000.00

Total capitaux étrangers à long terme

11'313'000.00

68.03%

11'475'000.00

63.80%

Capital de l'Association

Capital de base

Capital propre

3'520'669.10

3'503'010.43

Capital lié

Fonds des Loisirs

98'732.48

99'535.03

Fonds de rénovation & développement

260'000.00

230'000.00

Fonds anniversaires

50'000.00

30'000.00

Fonds véhicule

63'200.00

56'400.00

Capital libre

Fonds des membres

123'967.50

111'317.50

Total capital de l'Association

4'116'569.08

24.76%

4'030'262.96

22.41%

Total du Passif

16'628'640.27 100.00%

17'985'189.97 100.00%

09 Rapport organe de révision - Fiducum SA

à l'Assemblée générale des membres de l'

Association St-Camille, Marly

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association St-Camille, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31.12.2023. Conformément aux dispositions Swiss GAAP RPC, les indications dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de l'Association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de l'Association est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Nous attirons l'attention sur le troisième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Etant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liée à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture du déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, à l'exception de la restriction ci-dessus, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Par ailleurs, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Marly, le 15 avril 2024

Fiducum SA


Herbert Schaller
Expert-comptable en finance
et controlling
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Alexandre Scitaz
Expert-comptable en finance
et controlling
Expert-réviseur agréé
Expert-réviseur agréé

Membre de FIDUCIAIRE[SUISSE]

10

Les Lieux de vie

Les Appartements protégés

Capacité officielle d'accueil : 12 résident-e-s

« On ne voit qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. » Antoine de St-Exupéry

La mission des Appartements est d'accueillir des adultes présentant des troubles dans le développement intellectuel et/ou des troubles de l'apprentissage. La diversité et la complémentarité des prestations du personnel socio-éducatif permettent d'individualiser l'accompagnement, favorisant l'autodétermination. L'équipe est attentive aux besoins physiques, psychiques, sociaux et spirituels de chaque résident-e, et offre un soutien dans leurs souhaits et leurs projets de vie, le tout dans une visée inclusive de la vie en société. Elle tient à cœur d'agir, selon une pratique réflexive et éthique.

L'accueil et l'accompagnement de chaque résident-e-s tendent à ce qu'il-elle se sente en confiance dans ce lieu de vie, et dans la relation socio-éducative avec chaque membre de l'équipe. Il-elle est accompagné-e dans une démarche d'introspection, qui lui permettra d'exprimer ses émotions et ses besoins. Il-elle élabore ses objectifs de progression avec la personne de référence, et participe activement aux tâches quotidiennes, liées à son lieu de résidence, dans le but de maintenir, voire de développer son autonomie. La structure se compose de trois grands appartements communautaires et d'un studio.

Il y a quelques changements à noter au sein de l'équipe éducative. Tout d'abord, une éducatrice est devenue maman. Une éducatrice, en contrat à durée déterminée, a assuré le remplacement du congé maternité. Ensuite, une nouvelle éducatrice a pris ses fonctions dans l'équipe en février, et un éducateur a assuré le remplacement d'un congé maladie d'un collègue,

à partir d'octobre. Je ne peux que relever le plaisir que j'ai de collaborer avec les professionnels des Appartements, fourmillant de richesses, de ressources et de motivation. Nos précieux échanges sont essentiels, pour assurer un accompagnement de qualité aux résident-e-s.

Du côté des résident-e-s, nous avons accueilli deux messieurs. Leur situation de vie ne leur permettait plus de vivre dans leur appartement ou famille. Leurs besoins étant très spécifiques, et l'équipe ne pouvant y répondre sur du long terme, nous avons orienté une personne vers le Foyer, où elle s'y plaît énormément. La seconde personne est en attente de trouver un lieu de vie plus adapté. Ces situations font ressortir des éléments de réflexion sur notre accompagnement. L'équipe observe une tendance à l'accueil d'urgence, autrement dit à l'accueil temporaire, selon les situations. Nous devons composer avec des paramètres, qui ne sont pas forcément en adéquation avec la population accueillie initialement. Mais c'est tout un art de répartir les forces et les compétences de l'équipe dans ces cas de figure. Entre août et octobre, une femme et un homme ont pris leur envol, et ont donc décidé de quitter nos Appartements; deux candidats venus visiter notre structure, n'ont pas continué le processus d'admission.

Nous poursuivons l'accompagnement avec l'appartement «Intermède», ouvert en 2021, qui accueille une population dont les besoins sont plus importants, et qui requièrent un accompagnement en journée. L'axe d'accompagnement et davantage de proximité ont permis d'aider la personne à construire un rythme de vie et de travail progressif.

L'identité des Appartements a été soumise à un changement: nous avons abandonné l'adjectif «protégés». En effet, nous souhaitons démontrer que notre accompagnement vise l'inclusivité à la société. La vie en appartement communautaire est très proche du milieu ordinaire, et le terme «protégés» n'était pas adéquat avec la réalité de nos prestations.

L'équipe éducative des Appartements propose régulièrement des animations diverses et variées. Ces dernières, qu'elles soient ludiques, sportives, culturelles ou de détente répondent aux besoins sociaux, et développent l'ouverture au monde. Ont été proposées entre autres: cinéma, bowling, laser game, sortie au Moléson, bains à Charmey, visite du Château de Morat, Quadrix, Aquaparc, zoo de Servion, Luna Parc, sortie Pop culture et repas de Noël au Solemio à Fribourg.

En septembre, nous avons également organisé la Fête des familles, et la plupart des résident-e-s ont répondu présents en compagnie de leurs proches. Toutes et tous se sont paré-e-s de leurs plus beaux atours pour ce jour radieux. C'est sous le signe des retrouvailles, après plusieurs années d'activités suspendues pour cause de pandémie, que nous nous sommes rassemblés à la cafétéria joliment décorée, afin de nous régaler de l'excellent menu préparé avec soin par notre brigade de cuisine.

Les bons rapports entre les différents membres de l'équipe, leur satisfaction et leur engagement dans leur travail, génèrent une force et une cohérence, qui rassurent les résident-e-s.

Le soutien de la Direction et du Service social, ainsi que la qualité des échanges, participent à l'enthousiasme de l'équipe pour son travail. Un grand merci pour cette précieuse collaboration.

Luca Vellone
Resp. des Appartements
luca.vellone@st-camille.ch



Le Foyer St-Camille de Marly

**Capacité officielle d'accueil : 30 résident-e-s
+ 2 pl. réservées au placement temporaire**

Une année tumultueuse pour le Foyer de St-Camille de Marly.

L'arrêt maladie longue durée de la Responsable du Foyer, Mme Maryse Sautel, suivi de son départ en retraite anticipée le 1^{er} mai 2024, a nécessité une totale réorganisation de notre travail.

Le défi a été relevé, grâce à l'engagement quotidien du personnel, la collaboration entre les différents secteurs et le soutien de la Direction.

Cette expérience nous a permis de nous rendre compte, que les défis qui peuvent, parfois sembler insurmontables, arrivent tout de même à aboutir, grâce à l'entraide, la communication et la collaboration.

La traditionnelle fête des familles a eu lieu en septembre. Elle s'est déroulée par une magnifique journée ensoleillée. Nous avons pu profiter du jardin, pour prendre l'apéritif et déguster un

délicieux menu dans une bonne ambiance, chacun-e, entouré-e de ses proches. Toutes nos félicitations à Méli-Mélo pour la magnifique décoration sur le thème des montgolfières.

Nous avons proposé deux camps de vacances aux résident-e-s : en juin, la découverte de la ville de Lyon et de ses spécialités et, en octobre, une croisière en Méditerranée durant 8 jours. Les résident-e-s ont profité de visiter les villes de Marseille, Barcelone, La Goulette (Tunisie) et Palerme. Ils-elles ont éprouvé du plaisir à se baigner, bien manger et bien boire, et certain-e-s ont découvert le délice des Mojitos, sans alcool, rassurez-vous !

Comme à l'accoutumée, même si l'été fut très chaud, les 15 jours de vacances ont été bien remplis, avec deux activités quotidiennes comme : tour en bateau sur le lac de Morat, zoo, ferme, fête nationale au Foyer et de nombreuses sorties « restaurant » afin de partager un moment de repas convivial. Des activités ont été proposées directement au Foyer, tout en donnant un air de fête comme : le karaoké ou les soirées pizzas, changeant ainsi le train-train habituel.

L'équipe a vécu des moments difficiles, mais n'a jamais défailli quant à son engagement auprès des résident-e-s et la supervision des apprenti-e-s et stagiaires. Aussi, cela a permis la validation du stage d'une étudiante à la HETS-FR.

Deux membres du personnel sont inscrits à la formation FEE, cela afin d'accompagner au mieux les apprenti-e-s et étudiant-e-s que nous accueillons.

Pour terminer ce tour d'horizon, nous souhaitons exprimer à l'équipe, à quel point nous sommes reconnaissantes pour son engagement, sa persévérance et son dévouement au quotidien envers les résident-e-s. Nous remercions chacun-e de la confiance accordée durant cette année d'instabilité.

Nous tenons également à remercier Mme Maryse Sautel de tout son travail durant ses 24 dernières années, et nous lui souhaitons le meilleur pour ses futurs projets.

*Sylvie Borja
Patricia Faure
Resp. du Foyer St-Camille
sylvie.borja@st-camille.ch
patricia.faure@st-camille.ch*



Le Foyer des Préalpes de Villars-sur-Glâne

Capacité officielle d'accueil : 29 résident-e-s + 1 pl. réservée au placement temporaire

L'année 2023 s'est présentée avec de belles rencontres, de grandes ou discrètes discussions, des changements, des améliorations, des satisfactions, des négociations, parfois des déceptions : la vie est ainsi faite pour tout un chacun d'entre nous.

La grande équipe « accompagnement » des éducateur-trice-s pour l'Animation et des soignant-e-s s'est penchée sur la notion du travail ensemble et de la complémentarité. C'est un thème d'actualité, puisque plusieurs formations axent sur des sujets de partage-échange de compétences et d'augmentation des synergies au sein des équipes, dans les établissements socio-éducatifs comme le Foyer.

Lors d'une visite en avril, nous avons, dans ce contexte réflexif, bénéficié du regard externe du Service de la prévoyance sociale. Leurs retours et propositions ont conforté notre vision

de l'accompagnement souhaité ; celle où chacun peut se maintenir, continuer à vivre ses choix de vie tout en tenant compte de l'évolution des problématiques de santé et de vieillissement. S'adapter en permanence, rechercher des idées, faire évoluer les regards et les représentations sont autant de défis au quotidien dans la vie des résident-e-s, de leurs proches et des accompagnant-e-s de tous les jours. Les difficultés, dues aux absences maladie, ont aussi été au rendez-vous, durant cette année, alourdissant parfois la charge de travail pendant plusieurs jours, et demandant des changements rapides de planification. Nous avons pu absorber cela avec la même constance de qualité des prestations auprès des résident-e-s.

Le fil rouge commun à tous les résident-e-s est celui de ne manquer aucune occasion pour se faire plaisir. L'année 2023 a tenu ses promesses : camps de vacances en été et en automne ; l'un à Vétroz et l'autre à Meiringen, les sorties au Paléo et les rentrées aux petites heures du matin, les soirées à « Sion sous les étoiles » où l'on voit le lever du jour, les descentes à ski, les promenades à vélo, la voile sur le lac de Morat, le parapente pour les plus intrépides, le cinéma, le restaurant pour les plus

décontractés, les retrouvailles à la fête des familles en automne. Tout le monde a vécu de petites et de grandes émotions, avec l'envie d'y revenir!

La vie au Foyer est faite d'engagements, de la préoccupation du bien-être de l'autre, de l'exécution d'une multitude de tâches indispensables. Merci aux collègues de l'Intendance, de la Cuisine et du Service Alimentaire qu'on n'aperçoit pas toujours, mais qui, jour après jour, rendent le quotidien agréable où il fait bon vivre et travailler.

Chantalle Talbot
Resp. du Foyer des Préalpes
chantalle.talbot@st-camille.ch



11

Le billet du directeur

A la lecture de ce rapport, vous avez, une nouvelle fois, pu être renseignés sur les différents événements qui ont agrémenté l'année 2023 de notre Association.

Nous pouvons être fiers des résultats obtenus, et de la solidarité que ceux-ci ont exigée pour être atteints.

Chaque détail compte, et rien ne doit s'accomplir sans réflexion préalable; et le souci de chaque franc est analysé pour qu'il soit utilisé au mieux. C'est la clé de notre réussite et cela le restera.

Au 31.12.2023, 447 personnes, soit 378 collaborateur-trice-s et 69 résident-e-s travaillent, vivent et collaborent au sein de notre Association :

168 collaborateur-trice-s en situation de handicap, conduits par un staff technique de 29 Maître-sse-s socioprofessionnel-le-s

de qualité et de 14 auxiliaires de production. Ensemble, ils représentent la famille des Ateliers forte de 211 membres, qui œuvrent ensemble dans 7 domaines et branches d'activités que sont la Menuiserie, la Mécanique, l'Electronique, la Bureau-tique Multimédia, la Buanderie industrielle, la Conciergerie professionnelle et le Conditionnement.

115 professionnels de l'encadrement composés d'infirmier-ère-s, de personnels soignants, de thérapeutes, d'éducateur-trice-s et d'aides en animation entourent, aident et compensent les handicaps de 69 résident-e-s, dont une majorité doit recourir au fauteuil roulant pour ses déplacements. De plus, ce sont 25 hommes et femmes, qui jour après jour, cuisinent, nettoient, transportent, gèrent et assument toute la logistique nécessaire à l'accueil offert sur nos trois sites de vie. Le monde des lieux de vie comptabilise ainsi 209 personnes.

Pour terminer, je ne saurais oublier les personnels accueillis pour recevoir une formation, les apprenti-es qui sont les personnels de demain, et qui sont au nombre presque permanent de 10.

Nous respectons ainsi notre engagement, en qualité d'entreprise formatrice.

17 personnes contribuent à la bonne marche de nos 2 boutiques, du Café des Préalpes, mais aussi traitent et administrent les ressources humaines et la comptabilité. Enfin, notre Association accueille également régulièrement des civilistes et des personnes en programme d'emploi temporaire, qui nous donnent de sérieux coups de main dans les différents secteurs.

A l'heure où j'écris ces lignes, Mme Maryse Sautel nous quitte pour profiter d'une retraite anticipée méritée, dès le 01.05.2024.

Permettez-moi ici de lui adresser mes remerciements pour son dévouement et le travail fourni, au profit des résident-e-s du Foyer St-Camille, en particulier, durant plus de 24 ans. J'ai aussi le plaisir de relever son engagement auprès de notre troupe théâtrale des Camill'acteurs, ainsi que de notre chorale des Camill'singers.

Comme chaque année, des modifications législatives ont un impact sur notre Association, et 2023 n'a pas failli à la règle. À la suite d'une nouvelle législation dans le canton de Fribourg, nous avons l'obligation, comme entreprise de plus de 50 personnes (équivalents plein temps), d'établir un plan de mobilité. Dès lors, nous avons conclu un partenariat avec le bureau Projets21 qui a d'abord effectué une enquête auprès des personnels. Les résultats ont ensuite été annoncés, et un groupe de travail s'est penché sur des propositions envisageables, pour encourager la mobilité douce et l'utilisation des transports publics. La mise

en place sera finalisée dans le courant de l'année 2024. Une telle exigence permet de réfléchir aux solutions, incitant notamment la réduction de la production de dioxydes de carbone. Or, il s'agit d'un objectif que nous nous sommes fixés pour notre Association.

Conclusion

Dire merci aux collaborateur-trice-s est un minimum, lorsqu'on peut annoncer, malgré tout, autant de bonnes nouvelles dans son rapport.

Aussi, ai-je le plaisir à exprimer tout particulièrement ma gratitude, à Mme Peyraud, notre Présidente, et aux Membres du Comité de direction, qui appuient mon action tout au long de l'année. J'aimerais relever, également, le soutien des cadres directement subordonnés, qui non seulement me remplacent mais améliorent mes prestations.

Enfin, je remercie les bénévoles, les civilistes, notre fidèle clientèle et les partenaires qui nous font confiance, ainsi que le Service de la prévoyance sociale, qui nous soutient financièrement. Mes slogans pour traverser 2024 sont :

La vie mettra des pierres sur ta route. A toi de décider d'en faire des murs ou des ponts (Coluche)

Suivez vos rêves, ils connaissent le chemin (Kobi Yamada)

Claude Chassot
Directeur
claudio.chassot@st-camille.ch



Les organes dirigeants de l'Association St-Camille en 2024

L'Assemblée Générale

Présidente
PEYRAUD Anne-Sophie *Juge au tribunal cantonal,
Villars-sur-Glâne*

La Direction

Directeur
CHASSOT Claude

Le Comité de direction

Présidente
PEYRAUD Anne-Sophie *Juge au tribunal cantonal,
Villars-sur-Glâne *2009/VP11-20/P21*

Vice-président
BINGGELI Christian *Directeur Dehly SA,
Ferpicloz *2011/VP21*

Membres
MAURON Claude *Directeur Robert Mauron SA,
Villars-sur-Glâne *2013*

PEIRY Ian *Directeur associé Swinvest SA,
Villars-sur-Glâne *2017*

PASQUIER Martial *Professeur à l'IDHEAP, UNIL,
Villars-sur-Glâne *2014*

VORLET Martine *Directrice famiya,
Villars-sur-Glâne *2020*

**Entrée en fonction*

Tous les mandats seront à renouveler en 2026



Association
St-Camille

Bulletin de souscription

Je souhaite devenir Membre de l'Association St-Camille en versant :

☐ **CHF 50.– de cotisation annuelle**

ou

☐ **CHF 500.– de cotisation unique de Membre à vie**

Nom, Prénom : _____

Rue : _____

No postal et lieu : _____

Adresse email : _____

Date et signature : _____

Compétences principales des Membres:

- Adopter et modifier les statuts
- Elire le(la) Président(e), le(la) Vice-Président(e) et les Membres du Comité de direction ainsi que l'Organe de révision
- Approuver le rapport annuel et les comptes
- Donner décharge aux Membres du Comité de direction
- Prononcer la dissolution de l'Association

Engagement à l'égard des tiers:

- La responsabilité personnelle des Membres n'est pas engagée

**A réception de votre inscription,
nous vous enverrons un bulletin de versement et nos statuts**

Association St-Camille • Rte de la Gérine 27 • 1723 Marly

026 435 23 00 • office@st-camille.ch

**Faites un don
avec TWINT**

Scannez le code QR avec
l'application TWINT



Association St-Camille



Membre collectif de

ARTISET

Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien

CURAVIVA INES-YS YOWITA



Impressum

Conception graphique: Association St-Camille, Atelier Bureautique Multimédia – Villars-sur-Glâne

Impression et reliure: media f imprimerie SA - Fribourg



www.st-camille.ch
office@st-camille.ch

Route de la Gérine 27
CP 61
1723 Marly 1
Tél. 026 435 23 00

Route des Préalpes 18
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 86 00